

UFR Sciences Juridique, Administrative et Politique
Master en Droit privé - 1ère année

COURS DE DROIT INTERNATIONAL PRIVE

Chargé du Cours : Prof. OUATTARA Aboudramane

TRAITER OBLIGATOIREMENT LES FICHES 1 et 2

Fiche de TD n°1

**Thème : Considérations liminaires sur le Droit international privé :
objet, nature du DIP**

I-Contrôle et approfondissement de connaissances

- 1°) Lire entièrement le syllabus relatif au Cours de DIP ;
- 2°) Définitions des vocables suivants : droit international privé, droit international public, élément d'extranéité, relation privée internationale, la loi du for, le juge du for.
- 3°) Le Droit international privé : droit privé ou droit public ?
- 4°) Le Droit international privé est-il du droit interne ou du droit international ?
- 5°) Quelles sont les sources du droit international privé ivoirien ? Ce droit est-il empreint de particularisme ou d'universalisme ? Justifiez votre réponse.
- 6°) Les méthodes contemporaines de DIP.

II-Discutez l'affirmation de Pierre Mayer, « Le droit international privé est applicable aux seules personnes privées ».

III- Exercice théorique :

Dissertation : Le droit international peut-il être appliqué à deux Etats fédérés

Fiche de TD n° 2

Thème : Considérations liminaires sur le Droit international privé : le contenu du Droit international privé

I-Définitions des vocables suivants :

Conflits de lois de droit international privé, conflits de juridictions de droit international privé, nationalité, condition des étrangers.

II-Cas pratiques

A partir des faits des trois espèces ci-dessus, relevez-le contenu du Droit international privé (questions auxquelles le droit international privé permet de répondre), du moins dans la conception que s'en fait le Droit ivoirien.

Cas 1

« Il était une fois une princesse anglaise circulant à Paris avec son richissime ami égyptien dans une voiture fabriquée en Allemagne et vendue en France. La voiture était conduite par un Français, préposé d'une société française contrôlée par un autre Egyptien domicilié à Londres. Pour échapper à la curiosité insistante de photographes américains et anglais, le chauffeur accéléra, la voiture heurta la pile d'un pont. La princesse décéda, laissant deux enfants de nationalité anglaise. Son garde du corps de nationalité irlandaise subit un traumatisme qui l'empêcha de pratiquer toute activité sportive ultérieure. Se posaient alors certaines questions

relatives au règlement de la succession de la princesse, du dédommagement du garde du corps, et à la responsabilité du chauffeur et celle des journalistes ».

Cas 2

Un convoi de camions transportait des explosifs pendant la guerre espagnole. Les camions étaient français, conduits par des français. Le convoi se trouvait encore en Espagne quand le premier camion entra en collision avec un train. Il explosa, et endommagea les autres camions. Le Camion était conduit par un préposé de M. Latour, propriétaire des camions ; L'un des préposés est blessé, le conducteur d'un autre camion décéda. La femme de ce dernier intente une action en responsabilité contre M. Latour.

Cas 3

Une société ivoirienne acquiert auprès d'une société chinoise 1000 machines à broyer le café. Le contrat stipule que le prix de vente de ces machines sera payé en France et la marchandise sera livrée au Nigéria où la société ivoirienne détient une succursale.

POUR VOUS EXERCER PERSONNELLEMENT

Questionnaire : Répondez de façon pertinente aux questions suivantes

1)- Définitions : Droit international privé ; élément d'extranéité ; conflit de juridictions de droit international privé ; conflit de lois de droit international privé ; condition des étrangers ; nationalité ; exequatur. (0,5 X 7 = 03,5 pts)

2)- Quelles sont les spécificités du droit international privé ? Argumentez !

3)- Le Droit international privé ivoirien est-il empreint de particularisme ou d'universalisme ?

4)- Les conflits de lois interfédéraux sont-ils des conflits de lois de droit international privé ?

5)- Selon Pierre Mayer, « Le droit international privé est applicable aux seules personnes privées ». Qu'en pensez-vous ?

6) Existe-t-il un DIP ivoirien ?

7) Les spécificités du DIP ivoirien

FICHE 3 :

Thème : Les conflits de juridictions de droit international privé (1)

I- Contrôle et approfondissement de connaissances

1°)- Définitions des vocables suivants : compétence internationale directe ; compétence internationale indirecte ; autorité de la chose jugée ; exequatur.

2°)- Le privilège de juridiction fondé sur la nationalité en droit international privé ivoirien.

3°)- Le principe de l'extension des règles de compétence territoriale interne aux relations privées internationales.

4°) A quelles conditions une décision étrangère peut-elle produire effet en Côte d'Ivoire ?

II- Analyse d'arrêt :

Après analyse des arrêts suivants, comparez leurs solutions à celles de droit ivoirien :

- Civ. 1ère, 7 janvier 1964, Munzer, Rev. crit. DIP, 1964, 344 ;

- Civ. 1ère, 6 février 1985, Simitch, Rev. crit. DIP, 1985.369, note Francescakis, p. 243 ; G.A.J.F. D.I.P. n° 62.

Questionnaire : *Répondez de façon pertinente aux questions suivantes*

1)- Définitions : Droit international privé ; élément d'extranéité ; conflit de juridictions de droit international privé ; conflit de lois de droit international privé ; condition des étrangers ; nationalité ; exequatur. (0,5 X 7 = 03,5 pts)

2)- Quelles sont les spécificités du droit international privé ? Argumentez !

3)- Le Droit international privé ivoirien est-il empreint de particularisme ou d'universalisme ?

4)- Les conflits de lois interfédéraux sont-ils des conflits de lois de droit international privé ?

5)- Selon Pierre Mayer, « Le droit international privé est applicable aux seules personnes privées ». Qu'en pensez-vous ?

6) Existe-t-il un DIP ivoirien ?

7) Les spécificités du DIP ivoirien